

# **RAPPORT**

## **CONFERENCE DE PRESSE DE PRESENTATION DU PROJET INTITULE**

### **« Accident de la route et handicap : brisons le lien »**

Les accidents de la route font de plus en plus des victimes sur nos routes malgré les efforts des autorités et même des organisations de la société civile. Pour ne plus garder le silence face à ces carnages qui sont devenus les plus grandes causes de handicaps dans notre pays, l'ANAJEHCAM (Association Nationale des jeunes handicapés du Cameroun) en partenariat avec l'Association AfricaFrance Solidaire mèneront une campagne de sensibilisation à la sécurité routière, avec un focus sur la situation des survivants de ces accidents : Les jeunes constituant le plus grand nombre de victimes dans le monde, notre action visera non seulement à sensibiliser les jeunes, mais également à les former sur des notions de secourisme routier.

C'est pour présenter ce projet qui vise de manière spécifique à réduire le nombre d'accidents sur nos routes pendant les vacances 2016 que nous nous sommes adressé à la presse. Ce rapport s'articulera autour de 2 axes :

- L'état des lieux des accidents routiers,
- Les différentes interventions.

#### **I- L'état des lieux**

Tout commence par le mot de bienvenu du président d'ANAJEHCAM qui après avoir fait un bref résumé de l'état des lieux, faisant ressortir la recrudescence des accidents sur nos routes notamment sur l'axe Douala – Yaoundé – Bafoussam, qui constitue en fait le triangle de la mort, il rappelle les différents partenaires du projet a savoir : AfricaFrance Solidaire qui est un partenaire du nord de France et qui pour l'occasion fera venir 10 jeunes français pour échanger avec les jeunes camerounais sur les questions de la sécurité routière,

Les Associations avec lesquelles nous mènerons cette campagne :

- L'Association Tetlla : qui est engagée pour la lutte contre l'insécurité routière,
- Cercle des personnes préférées qui rassemble les Amputés victimes d'accident de la route
- ACEH Sécurité spécialisé dans la lutte contre les accidents de la route.

L'objectif recherché ici est de sensibiliser les usagers de la route sur les conséquences des accidents au-delà de la mort afin de contribuer à réduire considérablement le nombre de personnes qui deviennent handicapées à cause des accidents de la route.

Les statistiques qui y sont faites exhortent tout camerounais à quelque niveau que ce soit de faire quelque chose. On note par exemple le rapport publié en 2007 par l'Organisation Mondiale de la Santé a savoir : « *les jeunes et la sécurité routière* » qui révèle que les accidents routiers représente la première cause de décès chez les 10 – 24 ans, et que près de 400 000 jeunes de moins de 25 ans sont tués dans les accidents de la route chaque année, des millions d'autres s'en sortent grièvement blessés ou handicapés a vie

Au Cameroun, en 2011 selon le MINSANTE, dans Cameroun Tribune du 21-04-2014, nous avons enregistré près de 8 000 accidents dont 2 000 décès et 6 000 blessés parmi lesquels 2 000 personnes perdant leur mobilité. Autant d'illustration pour dire que la situation est criarde.

## **II- les interventions**

M. Christian Youdon de Tetlla, va travailler avec AHAJEHCAM dans le projet pour montrer comment responsabiliser les rescapés d'accidents de la route, quelle activité mener malgré son handicap après un accident afin de s'assurer sa réinsertion sociale.

ACEH Cameroun, travaillera à conscientiser les usagers de la route afin de prévenir les accidents et réduire cette autre cause invalidante. Sensibiliser les jeunes sur une conduite plus responsable, amener les rescapés à une acceptation de soi malgré le handicap.

Le Cercle des Personnes Préférées (qui est un rassemblement des amputés) travaillera sur comment revivre et mener une vie après avoir été victime d'accident de la route et devenu handicapé.

Pour éclairer la lanterne de la presse, un Assureur en l'occurrence Monsieur Max FOSSOUO qui par ailleurs est Responsable commercial de CPA Assurance a rappelé le rôle des assurances en matière d'accident qui se résume en l'accompagnement des victimes. Un accompagnement fait pour ceux qui y ont souscrit une police d'assurance. En ce moment, il faut une déclaration faite par un proche de la victime ou elle-même, un examen médical faite par un expert médical, enfin commence l'offre de l'assureur qui est fonction du capital souscrit

Maitre KOTCHAP : avocat au barreau du Cameroun et membre d'ANAJEHCAM, rappelle le cadre juridique des accidents au Cameroun à savoir :

- Le code de la route
- Le code CIMA qui régit le contentieux.

Le tribunal compétent est le tribunal ordinaire c'est-à-dire Instances – Appel – cassation.

- Le Docteur Miranda s'est dite prête à accompagner cette campagne qu'elle trouve nécessaire pour les jeunes en particulier, et pour tous les usagers de la route en général.

M. ENYEGUE représentant de Madame la Déléguée des Affaires Sociales affirme qu'effectivement, la route fait énormément des victimes malgré son rôle principal qui est la communication entre les populations. Il révèle que sur 700 demandes d'établissement des cartes d'invalidité en 2015, plus de 400 ont déclaré être victimes d'accidents de la route. Il relève par ailleurs que les victimes d'accident de la route rencontrent plusieurs problèmes au rang desquels: la dépendance, l'insécurité, et la difficulté de prise en charge. Il a énuméré un certain nombre d'actions menées par le MINAS pour accompagner les victimes, louer l'initiative d'ANAJEHCAM et l'engagement des partenaires, avant de dire l'engagement de la Délégation Régionale des Affaires Sociales d'accompagner cette campagne.

#### LES MEDIAS PRESENTS A CETTE CONFERENCE DE PRESSE

- CRTV
- CANAL 2
- LTM TV
- STV2
- VISION 4 TV
- RADIO BALAFON
- RADIO SWEET FM

De manière générale, ces media ont dit leur engagement à nous accompagner au tant que faire se peut dans ce projet.

#### ***POUR LE RAPPORTAGE***

***Colette OKCHEU***

***Chargée des Programmes ANAJEHCAM***

